

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE VALSERHÔNE

COMMUNE DE VALSERHÔNE

République Française

Liberté – Egalité – Fraternité

DECISION DU MAIRE N° 2023/97

Nature de l'acte : Culture

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BOITES DE RETOUR POUR LES MEDIATHEQUES

Le Maire de Valselhône,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22 26°,

VU la délibération n° 22.104 du 19 juillet 2022 relative à la délégation accordée par le Conseil Municipal au Maire,

VU, la délibération n° 23.030 du 11 avril 2023 relative à la convention de partenariat avec le Département pour le fonctionnement des bibliothèques municipales,

CONSIDERANT que dans le Règlement des dispositifs de soutien au développement de la lecture publique du Département de l'Ain, l'achat de boites de retour extérieures est subventionnable,

DECIDE

Article 1: De mettre à disposition trois boîtes de retour extérieures pour que les usagers puissent rendre leurs documents empruntés en toute sécurité, en dehors des heures d'ouverture des trois médiathèques du Réseau Média'Vals, dans le cadre de la poursuite du développement du réseau de lecture publique de la Commune.

Article 2: D'inscrire la dépense dans le budget d'investissement, pour l'achat de trois boîtes de retour extérieures, effective dans la décision budgétaire modificative du 17 juillet 2023.

Article 3: De déposer une demande de subvention auprès du Département de l'Ain, pour l'achat de trois boîtes de retour extérieures pour les documents empruntés par les usagers des trois médiathèques du Réseau Média'Vals, dans le respect des critères d'éligibilité.


Article 4: La présente décision peut être déférée devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 5: Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise à :

Accusé de réception en préfecture
001-200083863-20230906-DEC-23-97-BF
Date de télétransmission : 15/09/2023
Date de réception préfecture : 15/09/2023

Fait à Valserhône, le 06/09/2023

Le Maire,


Régis PETIT



Mise en ligne le : 11 novembre 2023

Accusé de réception en préfecture
001-200083863-20230906-DEC-23-97-BF
Date de télétransmission : 15/09/2023
Date de réception préfecture : 15/09/2023